



FONDATION



CONTACTS PRESSE

PARC NATUREL REGIONAL DE LA MONTAGNE DE REIMS

(COORDINATEUR TECHNIQUE)

Léa JOLY

03 26 59 44 44

ljoly@parc-montagnedereims.fr

FONDATION DU PATRIMOINE - CHAMPAGNE-ARDENNE

(OPÉRATEUR DE MÉCÉNAT)

Mathilde SERVAES

03 26 97 81 72

mathilde.servaes@fondation-patrimoine.org

RÉGION GRAND EST

(PILOTE DU PROGRAMME LIFE BIODIV'EST)

Isabelle DILLER

03 87 33 61 71

isabelle.diller@grandest.fr

DOSSIER DE PRESSE

REIMS, LE 11 AVRIL 2025

DEUXIÈME ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS POUR DES ÎLOTS EN LIBRE ÉVOLUTION DANS LES FORÊTS DU GRAND EST



Ilot de vieux bois dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims @REALIZON

Dans le cadre du **programme européen LIFE Biodiv'Est**, et après une **première édition couronnée de succès**, la Région Grand Est, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Fondation du patrimoine lancent un nouvel appel à projets pour créer des îlots forestiers laissés en libre évolution. Grâce au soutien du LIFE Biodiv'Est et des mécènes, **plus de 54 hectares ont déjà pu être préservés en 2024**.

Fort de cette réussite, l'appel à projets s'ouvre désormais à **l'ensemble des forêts du Grand Est**, offrant aux propriétaires forestiers une opportunité unique de s'engager dans la préservation du patrimoine naturel. Le mécénat joue un rôle essentiel dans le développement de ce dispositif, permettant d'accompagner toujours plus de projets.

Les candidatures sont **ouvertes dès ce vendredi 11 avril et se poursuivront jusqu'au 23 novembre 2025**.

UN APPEL À PROJETS POUR DES ÎLOTS DE BIODIVERSITÉ EN FORÊT

Unique Région en France et en Europe à avoir reçu l'agrément de la Commission européenne, la Région Grand Est a lancé depuis 2022 son **programme LIFE Biodiv'Est**.

Son objectif ? Enrayer le déclin de la biodiversité en Grand Est. Pendant 10 ans et à travers les territoires, le programme LIFE Biodiv'Est porte l'ambition de rassembler toutes les forces vives nécessaires pour développer des actions innovantes en faveur de la biodiversité.

Parmi les 27 actions concrètes à mener : **la mise en place d'îlots forestiers en libre évolution**. Dans le cadre de cet appel à projets, les îlots sont des zones forestières finement choisies (≈ 1 à 10 hectares) sur lesquelles l'exploitation forestière est volontairement arrêtée sur le long terme, pendant au moins 70 ans. Dans ces îlots, les arbres peuvent accomplir leur cycle de vie naturel entier jusqu'à leur effondrement et décomposition complète. Ils constituent ainsi de micro-réserves forestières naturelles caractérisées par une forte densité de très gros bois vivants, d'arbres-habitat et de bois mort. Laisser des îlots en libre évolution permet d'améliorer la résilience et la résistance des forêts face aux aléas climatiques et sanitaires, notamment en restaurant et préservant la biodiversité forestière qui est un pilier indispensable dans l'équilibre et le fonctionnement de l'écosystème forestier sur le long terme.

Cet appel à projets s'inscrit dans une démarche déjà engagée par les acteurs forestiers. Par exemple, un objectif de 3 % d'îlots de vieux bois est fixé pour les forêts publiques ; cet effort mérite d'être soutenu et renforcé.



@ Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Ouvert dès ce 11 avril 2025, l'appel à projets s'adresse cette année aux **propriétaires forestiers publics et privés sur toute la région Grand Est** (en dehors des sites Natura 2000 et des forêts domaniales).

Pour encourager et soutenir ces initiatives vertueuses, ce dispositif prévoit le versement de **Paiements pour Services Environnementaux** faisant appel à du mécénat (allant de 5 000 € à 7 000 € par hectare) pour les propriétaires forestiers qui s'engagent dans la démarche.

BILAN D'UNE 1ÈRE ÉDITION PROMETTEUSE EXPÉRIMENTÉE EN 2024 SUR 4 TERRITOIRES PILOTES

L'année dernière, le 20 mars 2024, dans le cadre du programme européen LIFE Biodiv'Est, la Région Grand Est, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims (pilote de l'action pour l'ensemble de la région) et la Fondation du Patrimoine signaient une convention de partenariat inédite pour ce dispositif, afin de lancer une grande campagne de mécénat en faveur du patrimoine forestier : « *Ensemble, préservons les trésors cachés de nos forêts* ».

La 1ère édition de l'appel à projets a été expérimentée dans un premier temps uniquement sur 4 territoires pilotes, à savoir les Parcs naturels régionaux de la Montagne de Reims, des Vosges du Nord, de la forêt d'Orient ainsi que le Parc national de forêts.

Dès lors, les projets d'îlots en libre évolution se sont multipliés et les premiers dons ont été collectés.

Des résultats en 2024 qui confirment l'intérêt de la démarche :

- Déjà **11 propriétaires forestiers engagés**
- **Plus de 54 hectares d'îlots laissés en libre évolution**, sur un objectif global de 200 hectares d'ici 2030 !
- Une mobilisation des donateurs avec **plus de 180 000 € de fonds collectés**

Quelques exemples d'îlots lauréats :



@ Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Ilot de 1,5 ha dans une chênaie caractéristique de la Montagne de Reims, commune d'Ay-Champagne



@ Parc naturel régional des Vosges du Nord

Ilot de 3,5 ha dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord, commune de Zittersheim

DES PREMIERS MÉCÈNES ENGAGÉS : TÉMOINS D'UNE AMBITION COLLECTIVE FORTE

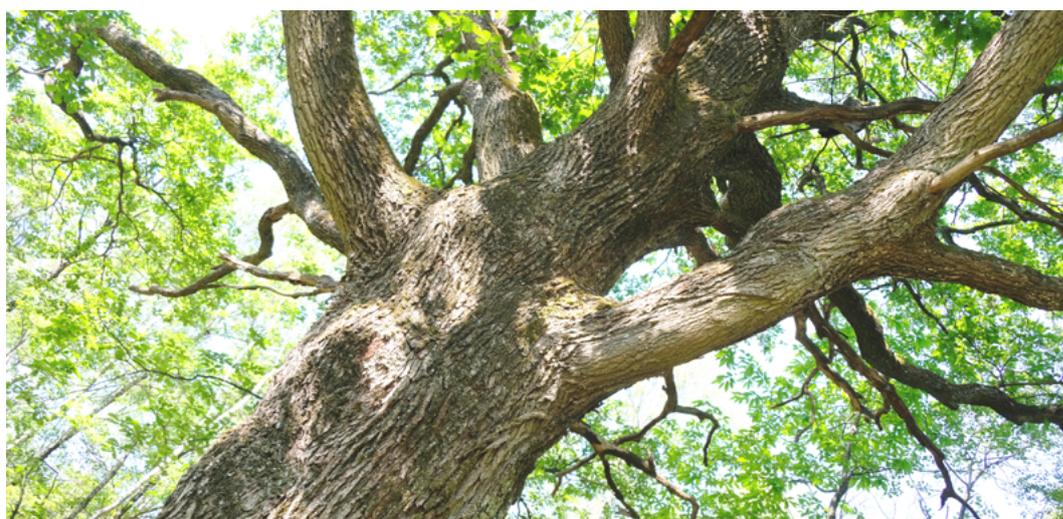
Le développement de ce programme repose sur la mobilisation des mécènes, qui jouent un rôle clé dans la préservation du patrimoine naturel. Les particuliers, mais aussi plusieurs entreprises et fondations ont soutenu financièrement cette initiative, permettant ainsi la mise en place des premiers îlots de sénescence.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires qui ont rendu possible cette initiative !

- ♦ **La Fondation ENGIE**, premier ambassadeur à l'échelle régionale : **don de 100 000 €**
« Ensemble, nous lançons une initiative qui vise à protéger la biodiversité, restaurer nos écosystèmes et répondre aux défis urgents du changement climatique avec la création d'îlots de sénescence »
Alexandre Ducruet (Ambassadeur de la Fondation ENGIE)
- ♦ La **Foundation Billecart-Salmon**, premier mécène pour les forêts sur le territoire du Parc naturel régional de la Montagne de Reims : **don de 31 000 €**
- ♦ Le **Groupe SCHMIDT**, premier mécène pour les forêts sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord : **don de 10 000 €**
- ♦ La **Fondation by Crédit Agricole Alsace Vosges**, nouveau mécène engagé pour les forêts en Alsace : **don de 15 000 €**

Et surtout... un immense merci à nos près de **90 donateurs particuliers** qui, grâce aux collectes en ligne sur le site de la Fondation du Patrimoine, contribuent concrètement à la préservation de nos forêts !

Pour y contribuer vous pouvez retrouver les **collectes de dons** actuellement ouvertes [ici](#) !



© Valentin Salvant



L'APPEL À PROJET « ÎLOTS FORESTIERS EN LIBRE ÉVOLUTION » DÉPLOYÉE SUR L'ENSEMBLE DES FORÊTS DU GRAND EST

Les premiers îlots retenus vont bientôt officialiser leur engagement à travers la signature d'**Obligations Réelles Environnementales (ORE)**. Ce dispositif juridique garantit la protection des îlots de libre évolution pour une durée de 70 ans, assurant ainsi la pérennité du projet et la préservation durable des écosystèmes forestiers concernés.

En parallèle, un **suivi scientifique** sera mis en place pour analyser l'évolution **d'un panel d'îlots** et mesurer les bénéfices environnementaux du dispositif. Son développement repose sur les ressources mobilisées pour le programme, et le mécénat joue un rôle essentiel en permettant de renforcer les actions de préservation. En soutenant cette initiative, entreprises et particuliers participent aussi à l'amélioration des connaissances sur la libre évolution des forêts. **Donner, c'est ainsi s'engager dans une démarche scientifique au service de la biodiversité.**

L'édition 2025 de l'appel à projets **s'ouvre à compter de ce vendredi 11 avril et se poursuivra jusqu'au 23 novembre 2025**. Le dispositif est coordonné au niveau régional par le **Parc naturel régional de la Montagne de Reims**, qui veille à son bon déroulement et à l'accompagnement des porteurs de projet.

La sélection des îlots de libre évolution sera assurée par un **Comité de sélection spécifique**, réunissant divers partenaires et acteurs forestiers. Deux sessions d'évaluation des dossiers sont prévues : un **premier comité en juillet 2025** pour examiner les premières candidatures reçues, suivi d'un **second comité en fin d'année**, marquant la clôture de l'appel à projets et la validation des dernières initiatives retenues.



Vous avez un projet ?

N'hésitez pas à nous contacter au
03 26 59 44 44

ou par mail à

l.joly@parc-montagnedereims.fr

Pour consulter le cahier des charges : rendez-vous [ici](#) !